

CRÉAMED : LES START-UP SUR LES RAILS DE L'INTERNATIONAL



© Christine Caville

Depuis quelques semaines, Creamed est opérationnel. Ce dispositif communautaire initié par le programme de coopération territoriale SUDOE (Sud-Ouest Européen) va permettre aux start-up des pépinières régionales de plonger dans le grand bain international au départ de leur projet. L'initiation va se faire en partenariat avec les territoires de l'Eurorégion (Midi-Pyrénées, Catalogne, Baléares). «Une fois que l'on sait mener un projet en Catalogne, donc en Espagne, cela signifie que l'on a intégré tous les fondamentaux. Il sera ensuite plus facile d'aller vers d'autres pays avec les problématiques fiscales, douanières, humaines, socioculturelles. À l'origine, le créateur est plutôt loin de tout cela. Il va concevoir directement son projet et même son produit pour le marché international», explique Philippe Rajosefa, directeur de Synersud, enthousiaste au moment de lancer les échanges avec le réseau des Pépinières de Catalogne, de Midi-Pyrénées (Rézo pep) ou des Baléares (ParcBit). Créamed promet l'échange des bonnes pratiques dans des rencontres cadencées entre les 4 réseaux. Créamed est financé à 75 % par le FEDER (1, 1 M€ de dotation) et par la Région Languedoc-Roussillon, via Synersud. ● C.G.

CRÉALIA : LE FONDS D'AMORÇAGE DOUBLE LA MISE

Créalía va bénéficier de la redistribution de la majeure partie de l'enveloppe Communautaire Jérémie non consommée (3M€) par le microcrédit. Cette initiative a été vouée à l'échec malgré les efforts de mise en place de la préfecture de Région. Depuis le 23 septembre 2010, le fonds de participation JEREMIE (géré par le Fonds européen d'investissement - «FEI») a donc renforcé la capacité d'intervention de CREALIA de 2M€, portant la capacité totale à 4M€ par effet de levier, pendant les 3 prochaines années (jusqu'au 23 septembre 2013). Les pouvoirs publics ont été favorablement impressionnés par le dynamisme du fonds d'amorçage créé en 2005 parrainé par la Région Languedoc-Roussillon, l'Europe et la Caisse des Dépôts. Depuis 2007 et la mise en place de Jérémie, Créalía a utilisé 2,495 M€ pour appuyer 80 projets et faire effet levier. Pour la seule année 2010, le fonds régional d'amorçage est venu aider 17 projets innovants pour une enveloppe de 631 000€. Créalía propose des prêts à 0% remboursables



© Fotolia

sur 48 mois d'un montant compris entre 10 000 et 100 000 €. Le fonds d'amorçage est ouvert aux start-up qui font l'objet d'un suivi dans le cadre de Synersud. www.crealia.org ● C.G.